

INITIALES DU PRÉSIDENT	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 6 octobre 2022</p>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries Québec </p> <p>CÉ 22-23 / 01</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE L'ENVOL</p> <p>Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 6 octobre 2022 à 18 h 30 à l'école de l'Envol.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>Bourret Joanie, parent Ducas Annie, enseignante Duchesneau, Pierre-Luc, parent Jaime David, parent Landry Martin, parent Leblanc Chantal, éducatrice en service de garde classe principale Rancourt Catherine, représentante du personnel professionnel Richard Nancy, enseignante Servant Marie-Claude, parent Vallée Caroline, représentante du personnel de soutien</p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p>Gagnon Marie-Christine, directrice</p> <p style="text-align: right;"><i>Julie Houle agit en qualité de secrétaire de la séance</i></p> <p>1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</p> <p>M^{me} Marie-Christine Gagnon, directrice, souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum requis par la loi est atteint.</p> <p>1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 6 octobre 2022</p> <p>Il est proposé par M. Duchesneau et résolu que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

INITIALES DU PRÉSIDENT	<h2>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école spécialisée de l'Envol 6 octobre 2022</h2>
INITIALES DU SECRÉTAIRE	
N° de la résolution ou annotation	
CÉ 22-23 / 04	<p>1.9 BUDGET DE L'ÉCOLE</p> <p>Mme Gagnon explique le budget de l'école pour l'année 2022-2023. La situation du déficit est plus positive que ce qui était prévu dans le budget initial. La différence du budget de l'année dernière versus cette année tient du fait qu'il y a eu plus d'employés engagés l'année dernière que ce qui avait été prévu alors que cette année, un montant a déjà été prévu pour l'embauche des employés à même le plan d'effectifs. Mme Gagnon présente les différents postes budgétaires (1000 : Enseignement-fonctionnement des classes; 2100 : dépenses d'administration; 2200 : moyens d'enseignement...) Il est proposé par Mme Rancourt et secondé par M. Landry d'accepter le budget tel qu'il a été démontré.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 22-23 / 05	<p>Il est proposé par M. Landry et appuyé par M. Jaime d'augmenter les coûts pour le service de surveillance à 20,50\$ par jour par enfant et le double pour les journées pédagogiques. Une lettre doit être envoyée au ministère de la famille pour leur contribution, mais le tout n'est pas suffisant par rapport aux coûts.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 22-23 / 06	<p>1.10 BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Il est proposé par M. Jaime et appuyé par M. Duchesneau de donner le 250\$ alloué pour le conseil d'établissement pour bonifier les activités de la fête de Noël.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 22-23 / 07	<p>1.11 SORTIES ÉDUCATIVES</p> <p>Présentation du calendrier des sorties éducatives pour certains groupes. Il est proposé par M. Jaime et appuyé par Mme Vallée d'accepter le calendrier de sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 22-23 / 08	<p>1.12 NORMES ET MODALITÉS</p> <p>Présentation des normes et modalités. Il est proposé par Mme Bourret et appuyé par M. Landry d'accepter le calendrier de sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

